



Conseil Municipal du 19 juin 2025

Délibération n°2025.06.07

Date de convocation : 13/06/2025

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 19

Maire : M. Patrick GUEN
Secrétaire de séance : Mme Claudie DEMANGE

Le Conseil municipal de PLOUGOULM s'est réuni le 19 juin 2025 sous la Présidence de M. Patrick GUEN, Maire.

Etaient présents : M. Patrick GUEN, Mme Marie-Hélène QUIEC, Mme Virginie SOCHARD, Mme Sonia SENANT, Mme Gwénola MEVEL, M. Frédéric RICHARD, Mme Claudie DEMANGE, M. Régis MIOSSEC, Mme Angélique QUERE, M. Joël CHOQUER, Mme Alicia CAROFF, M. Eric MIOSSEC, M. Gilles CRIBIER, Mme Sophie HALLEGOT, M. Yann BELLEC

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Sebastien DELANOE qui a donné pouvoir à M. Joël CHOQUER, M. Bruno ARRIAGA qui a donné pouvoir à M. Patrick GUEN, Mme Emmanuelle BERTEVAS qui a donné pouvoir à Mme Claudie DEMANGE, M. Vincent BOUTOILLER qui a donné pouvoir à M. Régis MIOSSEC

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

D. n°2025.06.07 Acquisition d'une parcelle rue de Kervinigan
(Rapporteur : M. le Maire/Délibération)

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AN n°613 d'une contenance de 35m² située rue de Kervinigan et appartenant aux conjoints KERBRAT (plan en PJ).

L'acquisition de cette parcelle se fera au prix de 1€ symbolique, hors frais de notaire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

- Accepte le projet d'acquisition de la parcelle AN n°613 aux conjoints KERBRAT
- Donne tout pouvoir à monsieur le Maire pour réaliser cette acquisition par acte notarié.

En mairie, le 20 juin 2025

Transmis, le 20 juin 2025

Conseil municipal - Séance du 19 juin 2025

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

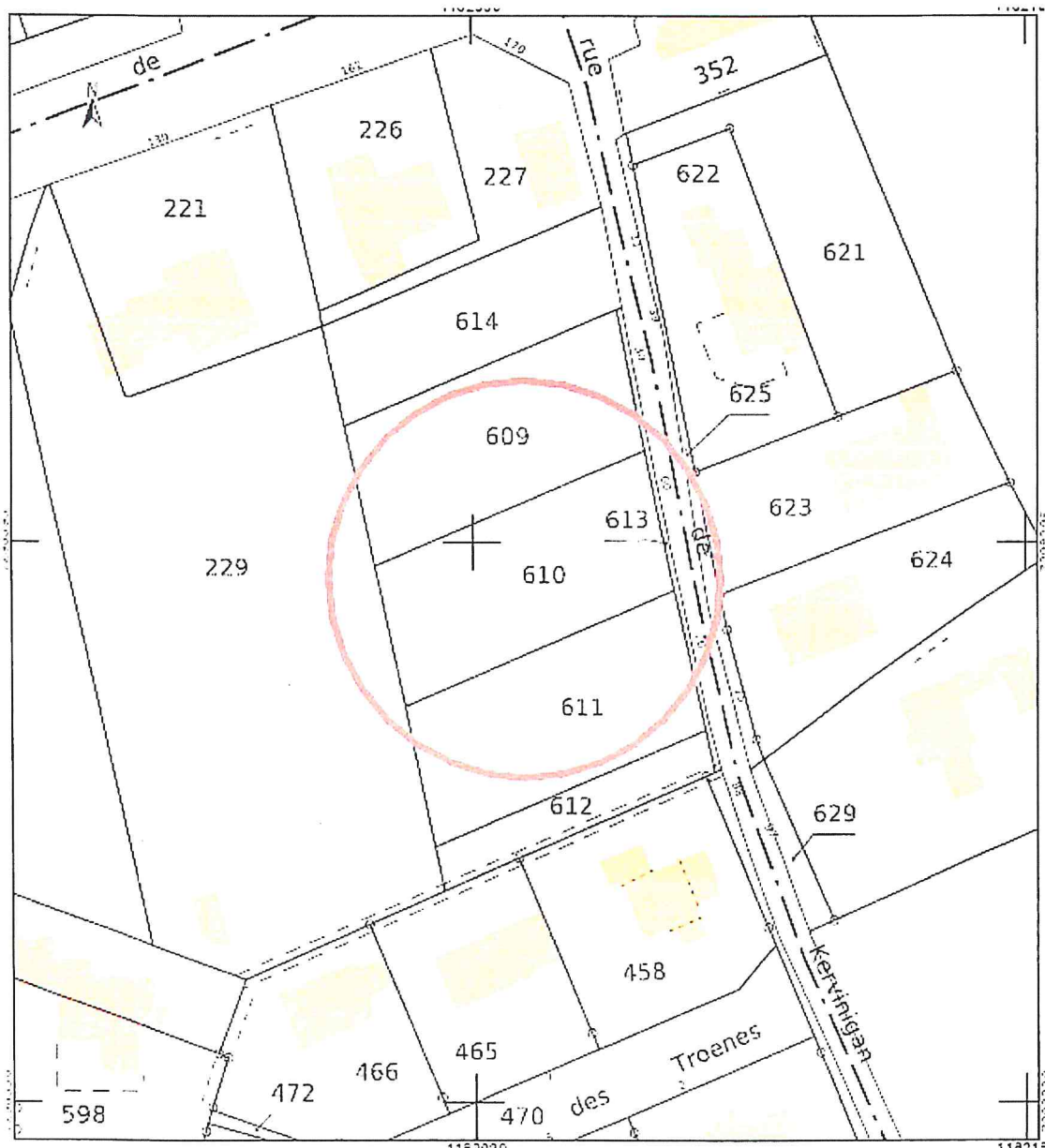
Reçu en préfecture le 20/06/2025

Publié le

ID : 029-212901920-20250620-D20250607-DE

Le Maire, Patrick GUEN

La secrétaire de séance, Claudie DEMANGE



Conseil municipal - Séance du 19 juin 2025